

Enquêtes de conjoncture auprès des entreprises- Tous secteurs

Indicateurs synthétiques France : climat des affaires, climat de l'emploi et retourement

Le département de la conjoncture de l'Insee effectue des enquêtes auprès des chefs d'entreprises des principaux secteurs de l'économie : l'industrie (enquêtes mensuelle, trimestrielle et annuelle), les services (mensuelle), le commerce – commerce de détail et commerce et réparation automobile (mensuelle), commerce de gros (bimestrielle) –, la construction – bâtiment (mensuelle), artisanat du bâtiment (trimestrielle), promotion immobilière (trimestrielle) et travaux publics (trimestrielle, conjointement avec la Fédération Nationale des Travaux Publics). Ces enquêtes sont qualitatives et les questions portent sur l'activité passée et future de l'entreprise, la demande adressée à l'entreprise, les effectifs, etc.

Les indicateurs du climat des affaires, du climat de l'emploi et de retourement visent à résumer l'information fournie par ces enquêtes et à proposer ainsi une synthèse « tous secteurs » des enquêtes. Ces indicateurs sont mensuels même si certaines variables ne sont pas observées tous les mois.

Climat des affaires: présentation et construction

L'indicateur du climat des affaires décrit, en une variable unique, la composante commune des soldes d'opinion sélectionnés. Il est construit selon les techniques de l'analyse factorielle. Celle-ci permet de résumer l'évolution concomitante de plusieurs variables dont les mouvements sont très corrélés. Comme pour les autres enquêtes de conjoncture, l'indicateur est normalisé de manière à avoir une moyenne de 100 et un écart-type de 10. L'évolution de l'indicateur synthétique du climat des affaires résume donc la phase conjoncturelle qui influe sur les différents soldes d'opinion des enquêtes de conjoncture : plus sa valeur est élevée, plus les chefs d'entreprise considèrent que la conjoncture est favorable.

Les 26 soldes d'opinion qui composent l'indicateur de climat proviennent de cinq des enquêtes mentionnées ci-dessus :

Industrie :

- perspectives générales ;
- tendance passée de la production ;
- tendance prévue de la production ;
- niveau des stocks de produits finis ;
- carnets de commandes étrangers ;
- carnets de commandes globaux.

Services :

- évolution passée du chiffre d'affaires ;
- évolution prévue du chiffre d'affaires ;
- perspectives générales ;
- demande prévue ;
- évolution passée du résultat d'exploitation ;
- évolution prévue du résultat d'exploitation.

Bâtiment :

- évolution passée de l'activité ;
- évolution prévue de l'activité ;
- niveau des carnets de commandes ;
- évolution passée des effectifs ;
- taux d'utilisation des capacités de production.

Commerce de détail :

- carnets de commande globaux ;
- perspectives générales ;
- évolution passée des ventes ;
- évolution prévue des effectifs.

Commerce de gros :

- évolution passée des ventes ;
- évolution passée des ventes à l'étranger ;
- intentions de commandes ;
- perspectives générales ;
- livraisons reçues de l'étranger.

L'indicateur de retournement France : présentation et construction

L'indicateur de retournement vise à détecter le plus tôt possible le moment où la conjoncture économique change d'orientation. C'est une variable qualitative qui n'est pas directement observée. L'indicateur se présente sous la forme d'une courbe, retraçant à chaque date la différence entre la probabilité que la phase conjoncturelle soit favorable et la probabilité qu'elle soit défavorable. Il évolue donc entre +1 et -1 : un point très proche de +1 (respectivement de -1) signale que l'activité économique est en période de nette accélération (respectivement de nette décélération). Les moments où l'indicateur est proche de 0 sont assimilés à des phases de stabilisation, c'est-à-dire de retour du rythme de croissance de l'activité vers sa moyenne de long terme. Pendant ces phases, les signaux qu'émettent les entreprises sont très variés et ne font donc état d aucun mouvement prononcé, à la hausse ou à la baisse. La valeur de l'indicateur pour le dernier mois peut être révisée le mois suivant (apport des réponses reçues tardivement) si bien qu'il convient d'attendre au moins deux mois consécutifs pour pouvoir analyser une ample variation comme le signal d'un changement conjoncturel important.

La méthode employée pour réaliser l'indicateur de retournement a été modifiée en avril 2015. La nouvelle méthode de calcul est détaillée dans « [De nouvelles avancées dans l'utilisation des enquêtes de conjoncture de l'Insee pour le diagnostic conjoncturel](#) », dossier de la *Note de conjoncture*, Insee, mars 2015).

Cet indicateur est construit à partir de 14 soldes mensuels qui décrivent l'activité dans les secteurs de l'industrie, des services et du bâtiment.

Industrie :

- perspectives générales ;
- tendance passée de la production ;
- tendance prévue de la production ;
- niveau des stocks de produits finis ;
- carnets de commandes étrangers ;
- carnets de commandes globaux.

Services

- évolution passée du chiffre d'affaires ;
- évolution prévue du chiffre d'affaires ;
- demande prévue.

Bâtiment :

- évolution passée de l'activité ;
- évolution prévue de l'activité ;
- niveau des carnets de commandes ;
- évolution passée des effectifs ;
- taux d'utilisation des capacités de production.

Climat de l'emploi : présentation et construction

L'indicateur du climat de l'emploi vise à retracer le cycle conjoncturel spécifique de l'emploi salarié. Calculé par analyse factorielle, il synthétise l'information contenue dans les soldes d'opinion sur l'évolution passée et prévue de l'emploi dans les différents secteurs marchands. Les dix soldes d'opinion qui le composent proviennent des enquêtes de conjoncture pour lesquelles cette information est collectée mensuellement (services, industrie, commerce de détail et industrie du bâtiment) avec, au sein des services, une distinction de champ entre les soldes calculés pour le seul secteur intérimaire d'une part, qui suivent une conjoncture spécifique, et ceux calculés pour les autres secteurs de services (« hors intérim ») d'autre part.

La méthode est détaillée dans le dossier « [Comment prévoir l'emploi à partir des réponses aux enquêtes de conjoncture ?](#) » de la *Note de conjoncture*, de mars 2017.